

---

HELSINKI – Protections des noms et des acronymes des OIG / OING  
Jeudi 30 juin 2016 – 09h30 à 10h00 EEST  
ICANN56 | Helsinki, Finlande

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Bonjour à tous. Je vous demande de bien vouloir vous installer à vos places pour que nous puissions commencer notre travail.

Soyez les bienvenus au travail de cette dernière journée de travail avec cette nouvelle structure des réunions, nous avons un forum de politiques publiques. Je reçois des commentaires vraiment positifs sur lesquels je vous ferais mes propres commentaires plus tard.

Dans notre ordre du jour, nous avons prévu un créneau pour la présentation du site web, mais vous avez dû voir le message, le mail que Tracy nous a envoyé où elle dit qu'il y a certains détails manquants. Elle va nous expliquer quelle est la situation exacte et ce qui sera fait d'ici – jusqu'à la réunion d'Hyderabad.

L'équipe de direction a eu une réunion avec le personnel de l'ICANN, hier, sur le site web. Tout va très bien, mais je vais céder un certain temps à Tracey pour qu'elle nous dise où nous en sommes par rapport à ce site web.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

TRACEY HIND: Cette séance a été consacrée aux acronymes, mais je parlerais très rapidement sur le site web.

Nous avons une équipe très solide, composée par Tracy Hackshaw, qui est le responsable de ce travail au point de vue du GAC. Il y a aussi des membres du GAC tels que Singapour, les îles Cook, le Cambodge, le Japon, les États-Unis et le Royaume-Uni. J'espère n'avoir oublié personne. Il y a eu aussi d'autres personnes qui ont participé de temps à autre pendant ce processus.

Nous développons un site web qui n'est pas encore prêt pour être présenté. Nous espérons pouvoir en faire une présentation maintenant, mais comme nous n'avons pas terminé ce travail et que nous travaillons sur le back-end, nous travaillons sur la logique, les pages et tous les éléments qui ne sont pas visibles. Cela n'est pas très intéressant à vous présenter de cette manière. Il y a encore donc beaucoup de travail en cours.

Ne vous inquiétez pas de toute façon, nous nous occupons de la logique du site web, qui est parfaite. Les fonctionnalités disponibles dans le nouveau site web comprennent des pages spécifiques pour les membres, ce qui comprendra aussi leurs photos. Je vous rappelle que le photographe sera à votre disposition entre 12 h 30 et 1 h 30 à l'espace de la piazza,

aujourd'hui, pour ceux qui n'ont pas eu leur photo. Cette page des membres vous permettra de contacter les groupes de travail avec lesquels vous participez, et vous aurez aussi une vision à plus long terme parce que dans cette plateforme, les autres ACIG pourront travailler à partir de là avec les groupes intercommunautaires avec lesquels les membres participent.

Il y aura de nouvelles pages avec des annonces sur les périodes de commentaires publics, les PDP et d'autres processus de l'ICANN qui ont des commentaires ou des documents pour des périodes de commentaires publics. Voilà certaines des caractéristiques de ce nouveau site web.

Nous devrions avoir un prototype définitif pour la réunion d'Hyderabad; nous avons déjà travaillé là-dessus.

Et il est fort probable que nous aurons cela. Il est probable aussi que la première version du site web sera prête avec la nouvelle année.

Il n'y aura pas toutes les fonctionnalités interactives avec les autres communautés, puisque nous sommes la première communauté à les avoir. Il est très difficile d'établir un lien avec le PDP de la GNSO lorsque le reste n'en est pas encore à cette étape. Nous pensons avoir fini dans un peu près dix-huit mois.

Une autre caractéristique de ce nouveau site web fait que lorsque le communiqué – enfin – sera dans une première

version, il sera ensuite développé en ligne. Il sera ensuite communiqué, publié, et l'avis sera transmis d'une manière virtuelle au Conseil d'administration en tant qu'un outil de ce conseil consultatif. Les membres de la direction et les membres du BGRI ont vu ce travail hier. Et cela se fera de manière transparente. Mais dans les coulisses, ce n'est pas visible pour vous pour le moment. C'est ce que nous avons en ce moment, une première version.

Mais nous n'avons pas encore non plus tout ce qui est nécessaire pour établir une connexion avec le Conseil d'administration. Cela nous prendra entre dix-huit mois et deux ans d'avoir tout mis en place.

Donc, vous pouvez – rappelez-vous, vous faire faire les photos entre 12 h 30 et 1 h 30. Et si vous voulez, vous pouvez commencer à regarder les photos dans le prototype de ce website numéro 1. Je vais céder la parole à la personne qui préside la séance sur les noms et les acronymes des OIG et des OING.

**PRÉSIDENT SCHNEIDER:** Bon. Il semble bien qu'il n'y a pas de questions. Merci donc de cette présentation rapide sur le site web. Nous avons aussi un registre clair de l'avis du GAC. Nous allons participer à cela ensuite.

Et maintenant, nous allons nous occuper de la séance sur la protection des sigles et des acronymes des OIG. À titre informatif, vous devez savoir qu’il y a une autre réunion de ce petit groupe qui a été convoquée pour hier, à 4 h 00 de l’après-midi. Il y a eu des représentants de la GNSO.

Ça a été une réunion très productive parce qu’en fin de compte – eux aussi, ils doivent participer dans ce processus. Même si au cours des derniers mois, nous avons eu des difficultés pour progresser parce que les échanges écrits prenaient longtemps, puisque les gens avaient d’autres questions à traiter. Il y avait d’autres éléments qu’il fallait traiter, et nous sommes sur le point d’avoir fini le traitement de tous ces points-là. Nous sommes là, nous avons une proposition pratique de ce groupe, qui sera enfin prête pour Hyderabad. Voilà donc où nous en sommes.

Dans une autre réunion qui a eu lieu pendant cette semaine, nous avons discuté de la possibilité du fait que la GNSO envoie une lettre au Conseil d’administration – nous en avons discuté avec eux, et la GNSO attend la décision du Conseil d’administration. Quant à la protection de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ainsi que la protection des noms d’autres OIG, il y a eu des échanges avec la GNSO à propos de tout cela. Je crois que John, le représentant de l’OCDE, veut prendre la parole.

JONATHAN PASSARO: Merci Thomas. Je veux récapituler sur ce qui a eu lieu ces derniers temps. Il y a – je vois de nouveaux visages, il y a ici des gens qui ne font pas partie du groupe du GAC et ils devraient savoir où nous en sommes.

Il y a plus de quatre ans que nous avons commencé ce processus où l'OCDE et d'autres organisations intergouvernementales ont commencé à travailler en collaboration pour établir des protections pour ces identifications dans le système de noms de domaine. Les OIG ont dû faire face à des risques dans le domaine de la sécurité, pour les personnes représentant les OIG – qui ont des échanges qui sont plutôt dangereux. Il y a eu des tentatives d'usage abusif. Il y a eu aussi des gens qui, il y a un certain temps, se sont présentés comme s'ils faisaient partie du Fonds Monétaire International par exemple et ils essayaient d'avoir par exemple les données de nos comptes bancaires.

Bien. Donc, ces immunités pour les membres, pour un certain nombre de raisons, sont essentielles pour protéger et mieux travailler dans le fonctionnement dans tous les gouvernements et sur les territoires où nous travaillons.

Le GAC a pensé qu'il fallait garantir ces protections ou assurer ces protections à ces noms et à ces acronymes. En fait, suivant le droit international ou la loi internationale, il y a un certain montant que les gouvernements attribuent dans le système de

noms de domaine pour éviter justement l'utilisation malveillante ou l'utilisation abusive de tous ces noms-là.

Suivant l'avis du GAC, on a proposé une protection temporaire et on a offert pour certains acronymes ou pour certains noms. Cela a un certain effet pour beaucoup d'organisations. Par exemple, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique dont le nom a ajouté jusqu'à cinquante chaînes de caractères se réfère pratiquement de manière exclusive à l'OCDE.

La liste réservée pour ces noms et ces acronymes semblait être la plus efficace des solutions en ce qui concerne le rapport entre les résultats et le coût. De toute façon, nous continuons à discuter d'autres options.

Un petit groupe composé par le président du GAC – merci Thomas – et des représentants des Nations Unies, de l'Union Postale Universelle, de l'Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la Santé, et les États-Unis, formé l'année dernière, ont essayé de combler ces lacunes entre l'avis du GAC et l'avis du GAC sur ce problème. Malheureusement, vous avez fait des petits progrès sur cette question, et nous en aurons encore pour un certain temps.

Nous avons commencé à travailler sur des mesures de protection, des tentatives de PDP pour déterminer si l'UDRP est accessible pour les OIG, même si les OIG avaient déjà expliqué pourquoi cet UDRP n'était pas disponible. Nous avons de toute façon étudié cette possibilité. Nous sommes optimistes, nous ne voulons pas mettre de barrières à des solutions qui pourraient être faisables et nous voulons trouver une position – disons – de conciliation entre la GNSO et le GAC.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir eu cet échange avec les membres de la GNSO en présence, de manière ouverte. Nous sommes très heureux d'avoir pu faire cela.

Nous espérons avoir l'occasion de pouvoir avancer très rapidement.

Ces propositions ont été présentées pour la coalition des OIG afin de pouvoir discuter de façon plus approfondie. Avec le soutien du GAC et du Conseil d'administration, nous pourrions peut-être trouver une solution dans cette étape où nous sommes un peu, un tout petit peu bloqués avec la GNSO. Nous avons été un tout peu – enfin – peu actif les derniers temps et nous espérons que le Conseil d'administration tiendra compte de l'avis du GAC et des inquiétudes soulevées par la GNSO. Nous reconnaissons aussi, nous remercions le représentant de la Nouvelle-Zélande de nous avoir aidés pour la rédaction du communiqué du GAC dans le site web.



PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci Jonathan. Étant donné que cette histoire a commencé il y a longtemps, il y a beaucoup de nouveaux visages dans les deux organisations, le GAC et la GNSO, et je pense que ça a été très utile d'avoir un récapitulatif précis et court de tout ce processus. Donc, merci. Nous avons un peu de temps disponible pour des questions et des commentaires.

L'OCDE a proposé un texte à inclure dans le communiqué. Vous l'avez vu – je suppose. Vous allez en recevoir une copie papier. Je voudrais savoir si vous avez des questions ou des commentaires.

À titre informatif, nous avons cette lettre envoyée par la GNSO au Conseil d'administration, et nous avons discuté sur cette lettre de façon relativement brève. Ce n'est pas exactement la même situation. En tout cas, ce n'est pas la même chose pour les deux situations. Pour la Croix-Rouge, c'est la même situation. Nous n'avons pas un système permanent de protection. Nous en sommes à un système temporaire, et il faudrait que nous puissions – disons – trouver un système permanent. Il s'agit d'un processus similaire, mais séparé.

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur cela?

SUISSE: Merci, monsieur le Président. Je veux en premier lieu remercier Jonathan de l'information qu'il nous a présentée. À mon avis, c'est un très bon signe que de voir avancer la coopération après les conversations que nous avons eues pendant cette semaine avec la GNSO.

Je trouve que cela est un signe vraiment positif. J'estime aussi que l'on prend des mesures à propos de l'autre question sur les protections pour la Croix-Rouge. J'espère que nous pourrions traduire cela dans le produit de cette réunion.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci la Suisse. D'autres questions ou d'autres commentaires sur ce thème-là?

En principe, ce silence signifie que vous donnez votre soutien, un soutien réfléchi, posé. Nous espérons pouvoir continuer à travailler dans la bonne direction. Je vois qu'il y a des collègues du Royaume-Uni et d'autres collègues qui acquiescent. Si vous n'avez plus de questions, veuillez s'il vous plait vous référer au texte proposé dans le communiqué. Et, dans les minutes qu'il nous reste, nous allons nous occuper de ce que je vais vous présenter maintenant.

D'une part, nous allons vous informer sur ce qui a été fait pendant les deux dernières réunions. Nous avons eu une

discussion avec l'ALAC et nous avons décidé de renforcer notre communication avec eux.

Ils ont désigné un agent de liaison pour le GAC afin d'avoir des échanges plus réguliers, des échanges d'informations plus réguliers pour ne pas continuer à travailler de manière isolée. L'ALAC a travaillé sur cette voie, s'est engagé sur cette voie et il a désigné le premier agent de liaison, qui a été parmi nous ce matin.

Pour ceux qui font partis du GAC depuis longtemps, vous vous souviendrez peut-être de l'époque où il y avait Yrjo Lansipuro, qui était le représentant finlandais du GAC. Voilà, mettez-vous debout que tout le monde puisse savoir que vous allez assumer cette coordination, cette fonction – pardon – d'agent de liaison de l'ALAC auprès du GAC. Il nous aidera pour tout ce qui concerne la communication, qui s'établira de manière directe et régulière avec l'ALAC. Nous saluons donc sa présence parmi nous et nous espérons pouvoir continuer à travailler de la sorte. Yrjo nous est très utile puisqu'il connaît très bien notre travail et il a beaucoup d'expérience.

[Applaudissements]

Bien sûr, nous sommes sûrs que votre travail va beaucoup nous aider.

Un autre point, je voulais vos commentaires. Je ne sais pas si c'est, ou si... Une petite chose. Je ne sais pas finalement si elle est si petite. Je ne sais pas si vous avez entendu ces derniers mois parler du coût du travail réalisé par le CCWG responsabilité, surtout en termes de frais légaux d'honoraires en particulier. Bien sûr, cela ne se fait pas de manière gratuite. Ils n'ont pas des salaires comme fonctionnaire du gouvernement. Donc, nous essayons maintenant de considérer de plus près la planification pour avoir un budget et tenir compte du coût du travail à faire sur la piste de travail 2. Nous avons donc demandé à toutes les organisations statutaires de bien vouloir valider le budget pour la piste de travail 2 pour l'année prochaine et nous devons faire la même chose. Je ne suis pas sûr jusqu'à quel point le GAC dispose de toutes les ressources nécessaires pour s'occuper de ce point, mais je propose à l'équipe de direction d'analyser tout cela, et dans les jours à venir, nous allons vous présenter une proposition. Bien sûr, tout le monde est invité à participer dans l'analyse puisque nous, en tant qu'organisation constituante, nous devons, en tant que Président et vice-Président, nous devons valider ce budget.

Je voulais vous faire remarquer cela, parce que cela concerne la responsabilité et la transparence. Nous n'avons pas le temps de discuter de ce thème, mais si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez les formuler sur la liste de diffusion du

GAC, et nous essaierons de travailler sur les bases de ces questions-là.

Bien, il nous reste encore quelques minutes pour voir si nos collègues de SSAC sont ici dans la salle pour la première fois. Enfin, nous avons réussi à respecter le temps qui nous était imparti. Il y a longtemps que nous n'avons pas de réunion avec le SSAC, parce que nous nous sommes plutôt centrés sur des questions, plutôt...

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**